

Rapport public Parcoursup session 2024

CFPPA de Pontivy - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFPPA de Pontivy - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (37474)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA de Pontivy - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (37474)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	11	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	autonomie	autonomie dans son travail	Important
	concentration	concentration en travaux pratiques	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	projet professionnel	adéquation du projet au contenu de la formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	intérêt pour la nature	questionnement sur la biodiversité	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)

Série STAV

- Territoires et société (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

L'ensemble des voeux sont étudiés. Les candidats reçoivent un mail pour s'inscrire aux tests de grimpe, élément essentiel pour intégrer une telle formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats de prendre connaissance qu l'intégration a cette formation est soumise a un test de grimpe.

Signature :

Marion Ezanic,

Chef d'établissement de l'établissement CFPPA de
Pontivy